

AGGLOPOLYS - Plan d'actions pour les paysages

Tableau 1 - Définition des actions prioritaires : P

Orientation 1 : Recentrer le paysage de l'habitat	
Action 1.1 : Valoriser la trame paysagère de chaque ville, bourg ou village, préparatoire à l'intensification des centralités	P
Action 1.2 : Développer le portefeuille foncier public en faveur du développement recentré de l'habitat et des activités	P
Action 1.3 : Intensifier les centres-villes et villages par la reconquête du tissu existant et promouvoir l'architecture contemporaine et l'urbanisme durable	P
Action 1.4 : Poursuivre la mise en valeur d'espaces publics attractifs, conviviaux et apaisés pour les villes et villages	P
Action 1.5 : Composer des "lisières urbaines " autour des villes et des villages	
Action 1.6 Transformer les routes urbanisées en rues-jardins	P
Orientation 2 : Reconquérir le paysage des activités, entrées de villes et équipements et accompagner le développement des énergies renouvelables et de l'économie circulaire	
Action 2.1 : Reconquérir la qualité paysagère et écologique des zones d'activités, tout particulièrement en entrées de villes	P
Action 2.2 : Maîtriser l'affichage publicitaire	P
Action 2.3 : Inscrire les énergies renouvelables et le changement climatique dans la création et la gestion du paysage contemporain d'Agglopolys	P
Orientation 3 : Protéger et valoriser le paysage agricole et vitivole	
Action 3.1 : Affirmer le cœur agro-urbain d'agglomération	P
Action 3.2 : Enrichir le paysage près des cours d'eau et des forêts par l'agriculture	
Action 3.3 : Conforter la présence du vignoble de Cheverny, Cour-Cheverny et Touraine-Mesland dans le paysage	
Orientation 4 : Magnifier l'héritage naturel et culturel des vallées, des forêts, des parcs et des châteaux	
Action 4.1 : Reconnaître et composer la couronne du Blaisois	
Action 4.2 : Développer la gestion des espaces de nature par les animaux	P
Action 4.3 : Valoriser les paysages forestiers en faveur de la biodiversité et de l'accueil du public	
Action 4.4 : Poursuivre la valorisation de la Loire depuis les levées et les coteaux	P
Action 4.5 : Revaloriser les grands sites ou équipements en vallée de Loire	P
Action 4.6 : Donner à découvrir et à vivre les bords de l'eau	P
Action 4.7 : Mettre en valeur les vues et les perspectives plantées liées au patrimoine monumental	
Orientation 5 : Soigner le paysage des infrastructures et renforcer les modes de déplacements doux	
Action 5.1 : Développer le maillage des circulations douces : piétons, vélos, cheval et bateau sur Loire	P
Action 5.2 : Coordonner et diversifier les thématiques d'itinérances et les modes de découverte du territoire d'Agglopolys	
Action 5.3 : Valoriser le paysage des routes d'accueil majeures d'Agglopolys	
Orientation 6 : Animer le plan d'actions pour les paysages	
Action 6.1 Mettre en œuvre des esquisses-programme pour la concrétisation du plan d'actions : plans-guides	
Action 6.2 : Renforcer les compétences des élus, des services d'Agglopolys et des communes en matière de paysage	P
Action 6.3 : Adapter la communication d'Agglopolys à son ambition paysagère	
Action 6.4 : Établir des partenariats avec les acteurs de l'aménagement pour la mise en œuvre du plan d'action	P
Action 6.5 : Sensibiliser le grand public au paysage et au projet de paysage, notamment par des actions participatives	P
Action 6.6 : Engager une politique culturelle et économique autour des valeurs paysagères du territoire	